

Communiqué No 2009001 : INTERDICTION DE L’AFFICHE UDC « anti-minarets », une censure regrettable

Publicité Romande n'entend pas s'immiscer dans le débat politique.

Au nom de la liberté d'expression politique et publicitaire elle regrette et condamne cependant la position de certaines villes en Suisse d'interdire cette affiche.

La création publicitaire en affichage ne peut fonctionner que sous forme d'un fort concentré des idées défendues, ne laissant pas place aux nuances. L'histoire de l'affichage politique en Suisse regorge d'exemples où le graphisme force sans compromis et jusqu'à l'excès le trait de la communication. Ce sont les contraintes de ce média qui imposent cette situation.

Ces affiches ont pourtant été placardées sans problèmes à une époque où notre société était moins ouverte qu'aujourd'hui, mais il est vrai aussi moins influencée par le « politiquement correct ».

La position de Publicité Romande se résume dans cette phrase de Voltaire :
« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire ».

La publicité politique n'est citoyenne que si elle permet un large débat démocratique et refuse de se teinter d'hygiénisme moral ou de censure.

De surcroît les règles éthiques d'autorégulation qui prévalent en matière communication commerciale ne peuvent s'appliquer au débat politique. Dans une démocratie vieille de plus 700 ans, le citoyen est libre et adulte. Laissons aux média publicitaires leur liberté d'expression et aux citoyens leur liberté de penser.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Claude Miffon, Chef des Affaires publiques 079 342 89 20

A propos de Publicité Romande – Publicité Romande est une marque de la Fédération romande de publicité FRP, organisation faîtière de la publicité en Suisse romande créée en 1929. Publicité Romande défend l'industrie publicitaire en Suisse romande. Elle siège notamment auprès de Publicité Suisse PS, de la Commission suisse pour la Loyauté, de la Fondation statistique suisse en publicité, du centre de formation SAWI, de la commission des utilisateurs de la REMP et de la fondation Mediapulse. Publicité romande est également propriétaire de Com.In Sàrl, société éditrice du journal Com.In.

Président : François Besençon (079 446 18 12) ; Secrétaire Général : Alfred Haas (079 620 66 66)